



CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT

Une étroite collaboration entre le parent et le sport permet à l'enfant de retirer des effets bénéfiques de la pratique du hockey sur glace comme moyen d'éducation et d'expression. Une bonne connaissance des valeurs éducatives véhiculées par le sport est indispensable.

Le Genève-Servette Hockey Club Association tient à soumettre à la lecture et à l'approbation du parent les points suivants :

- A. Je respecte les membres de l'encadrement des équipes, les dirigeants et officiels qui donnent de leur temps pour permettre à mon enfant de jouer au hockey sur glace.
- B. J'évite tout langage et comportement inapproprié et violent lors des matchs. Je ne mets pas en doute l'honnêteté des officiels.
- C. Je n'oublie pas que mon enfant joue au hockey sur glace pour son propre plaisir. Je ne le pousse pas à pratiquer ce sport contre son gré.
- D. Je reconnais les performances de mon enfant et de ceux qui l'entourent. Je ne ridiculise jamais un enfant quel qu'il soit parce qu'il a commis une erreur ou perdu un match.
- E. Je félicite mon enfant pour ses progrès et sa persévérance. Je lui inculque qu'il est plus important de donner le meilleur de soi-même que de remporter un match.
- F. Je juge objectivement les capacités sportives de mon enfant. Je ne projette pas mes attentes et espérances sportives sur mon enfant.
- G. J'encourage mon enfant, par mon propre exemple, à respecter l'esprit sportif, les règles de jeu et celles établies pour l'équipe, et l'exhorte et résout les conflits sans agressivité ni violence.
- H. Je ne fais aucune distinction entre un joueur et une joueuse de hockey sur glace.
- I. J'assiste aux matchs et entraînements dans les gradins et non au bord de la bande.
- J. Je ne m'immisce pas dans le domaine de la formation sportive qui relève de la compétence exclusive des entraîneurs.
- K. Je ne prends aucune initiative qui pourrait engager la responsabilité du club sans autorisation préalable.

Par ma signature, je m'engage dès à présent à respecter les points susmentionnés tant que mon enfant sera inscrit en tant que membre au Genève-Servette Hockey Club Association. En enfreignant lesdits points, je suis susceptible d'être appelé à répondre de mes dires ou de mes actes auprès du comité. J'expose ainsi mon enfant à une éventuelle expulsion du club.

Nom, prénom :

Lieu, date, signature :
